

Actualité du droit public, les dernières nouveautés de l'année

T0000JEDA

A Paris (adresse et accès précisés ultérieurement)

Présentiel - Synchrone

Inscrivez-vous au moins 2 mois avant le début du stage pour bénéficier d'un tarif préférentiel

Délai d'accès : Inscription jusqu'à la veille du démarrage de la session

Contactez Gaëlle (01 53 39 14 18, gaelle.ducher@adiaj.org) ou Julien (01 53 39 14 24,

julien.laudat@adiaj.org) pour réaliser cette formation en INTRA.

Objectifs

- Repérer les principales évolutions législatives, réglementaires et jurisprudentielles impactant les administrations et la fonction publique.
- Expliquer les implications concrètes de ces évolutions dans leur pratique professionnelle.
- Actualiser les connaissances sur le principe de laïcité dans la fonction publique
- Actualiser les connaissances sur les réformes liées à la décentralisation, à l'organisation administrative et à l'IA
- Actualiser les connaissances sur les nouvelles normes environnementales et obligations en matière de transition écologique
- Actualiser les connaissances sur les règles de la commande publique et de la préservation de l'ordre public
- Actualiser les connaissances sur les responsabilités administratives, financières et pénales des agents et des élus
- Actualiser les connaissances sur les évolutions statutaires et l'égalité professionnelle
- Analyser des situations concrètes à la lumière des nouveautés juridiques.
- Anticiper les risques juridiques et prévenir les contentieux.

Public Visé

Juristes, Documentalistes, Tout agent préparant un écrit ou un oral de concours, Toute personne intéressée par l'actualité juridique

Pré Requis

Connaître l'environnement territorial, niveau confirmé

Objectifs pédagogiques

Repérer les principales évolutions législatives, réglementaires et jurisprudentielles impactant les administrations et la fonction publique.

Expliquer les implications concrètes de ces évolutions dans leur pratique professionnelle.

Actualiser les connaissances sur le principe de laïcité dans la fonction publique

Actualiser les connaissances sur les réformes liées à la décentralisation, à l'organisation administrative et à l'IA

Actualiser les connaissances sur les nouvelles normes environnementales et obligations en matière de transition écologique

Actualiser les connaissances sur les règles de la commande publique et de la préservation de l'ordre public

Actualiser les connaissances sur les responsabilités administratives, financières et pénales des agents et des élus

Actualiser les connaissances sur les évolutions statutaires et l'égalité professionnelle

Analyser des situations concrètes à la lumière des nouveautés juridiques.

Anticiper les risques juridiques et prévenir les contentieux.

Parcours pédagogique

- L'application du principe de laïcité aux agents publics et aux collectivités
- Les nouvelles dispositions en matière de décentralisation et de déconcentration
- La transformation administrative, l'IA, les mutations administratives
- Les normes relatives à l'écologie, à la sobriété énergétique, à la lutte contre le réchauffement climatique
- Les nouveautés en matière de commande publique.
- Les réformes touchant la préservation de l'ordre public
- Les nouvelles règles relatives aux responsabilités administratives, financières et pénales
- Les transformations statutaires, l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, les dernières jurisprudences applicables aux agents publics.
- Les nouveautés en matière de contentieux administratif

Méthodes et moyens pédagogiques

- Apports de connaissances théoriques illustré par des exemples
- Echanges autour des questions/réponses
- Support documentaire via PADLET
- Encadrement assuré par l'ADIAJ Formation et/ou le formateur

Cette formation propose de faire le point sur toute l'actualité du droit administratif.

Elle s'adresse à toute personne désireuse de mettre à jour ses connaissances. Les sujets abordés durant cette journée intéresseront également les personnes préparant les concours et les examens professionnels de la fonction publique, tant à l'écrit qu'à l'oral.

Méthodes et modalités d'évaluation

Chaque stagiaire est invité à émarger sur EasySign, grâce à un mail d'invitation. L'émargement est obligatoire. L'équipe de l'ADIAJ est à votre disposition pour toute aide technique.

Modalités d'évaluation : Chaque stagiaire est invité par mail à compléter :

- **Avant la formation :** un questionnaire de positionnement via EvalOne, afin que chacun puisse nous faire remonter ses attentes.
 - **Après la formation :** une évaluation de la satisfaction des stagiaires via EvalOne et des acquis de la formation via Google Form
- Vos résultats à ce test, ainsi qu'aux éventuelles mises en situation et cas pratiques proposés lors de la formation, vous permettront de compléter, en auto-évaluation, l'attestation de fin de formation envoyée par mail le soir du dernier jour de la formation.

Attestations de la formation : Certificat de réalisation à l'employeur et Attestation de fin de formation à l'apprenant.

Modalités d'Accessibilité

ADIAJ Formation est en capacité d'accueillir ou réorienter toute personne en situation de handicap. Pour assurer un suivi optimal, merci de nous contacter.

Référent handicap : Volodia TOURTCHINE - 01 53 39 14 17 - volodia.tourtchine@adiaj.org

Durée Tarifs (net de taxes)

7.00 Heures
1 Jour

Effectif
De 6 à 100 Personnes

Inter (Par personne) : 680.00

Inter Adhérent (Par personne) : 640.00



Contactez-nous !

Pascale FLURY-DELABRE
Directrice

Tél. : 0153391417
Mail : volodia.tourtchine@adiaj.org